L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

APRES UNE VIVE POURSUITE, UN VOLEUR DE VELO A ETE ARRETE

M. Gérard Decabootter, entrepreneur de transports, 49, rue Saint-Joseph à Boussbecque, était venu à vélo à Roubaix, visiter un de ses clients habitant la rue Saint-Antoine. Il laissa sa machine à la porte et entra. Mais à peine avait-il fait quelques pas à l'intérieur qu'il entendit le bruit caractéristique fait par une bicyclette que l'on déplace. L'entrepreneur sortit vivement... tout juste pour apercevoir un jeune homme qui enfourchait sa machine, et s'en allait à vive allure. Sans hésiter, il lui donna la chasse en criant : « Au voleur ! » Mais un automobiliste, alerté par les cris de M. Decaboottter, avait manœuvré de telle façon que l'individu fut obligé de mettre pied à terre. Ce repit permit à l'entrepreneur de regagner du terrain et de l'empoigner. Il s'agit de Jean-Marie Ducrocq, 21 ans, modeleur, domicilié 35, rue du Nouveau-Monde. Le bécanier fut conduit à la police et mis en état d'arrestation. Il sera déféré au Parquet.

LE SOLEIL BRULAIT

Samedi après-midi, le soleil darda ses rayons de telle façon sur une lucarne, que la vitre, formant lentille, alla mettre le feu à une garde-robe installée dans le grenier, chez Mme Victor Lievens, 127, rue Jules-Guesde.

Les vêtements que contenait cette garde-robe prirent feu. Les pompiers furent mandés et éteignirent rapidement ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont évalués à 500 fr.

IL EST DEFENDU DE CIRCULER AU PARC BARBIEUX

Malgré l'interdiction formelle de circuler dans les allées du parc Barbieux, des personnes ne veulent pas respecter cet ordre et au cours de la journée de dimanche la police allemande, effectuant une tournée de surveillance avenue Lenotre, a appréhendé neuf personnes qui ont été écrouées et maintenues à la disposition de la Feldgendarmerie.

APRES L'HEURE

Feront l'objet de poursuites pour avoir circulé dans les rues de la ville dimanche après 15 heures, Marcel T.Kindt, 39 ans, terrassier, 151, rue de l'Alma, fort Frasez, 16 ; Louise Vlieghe, 21 ans, couturière, 19, rue Druelle, à Lille, et Malvina Parent, 33 ans, rue Edouard-Anseele 100.

LAS DE VIVRE

Malade depuis quelque temps, M. Edouard Mortier, 61 ans, rue Saint-Joseph, 88, avait décidé d'en finir avec la vie et hier matin il fut trouvé mort à son domicile. Le décès fut constaté par M. le docteur Dieulis, qui délivra le permis d'inhumer. Le cadavre a été transporté au dépot mortuaire de l'hopital La Fraternité. Les constatations d'usage ont été faites par M. le Commissaire de police du 4e arrondissement.

TRISTE FIN

Mme Bertremieux, née Laurence Duquesne, 83 ans, rue de Rocroy, a été retrouvée malade à son domicile. On a fait immédiatement visiter par M. le docteur Dispa, qui délivra un bulletin d'admission à l'hopital La Fraternité. Or, lorsque la voiture d'ambulance arriva chez l'octogénaire, celle-ci venait de succomber. Il s'agit d'une mort naturelle. Le corps a été conduit au dépot mortuaire de l'hopital La Fraternité.

MAUVAISE CHUTE

En se trouvant à proximité de son domicile, hier, vers 10 h., M. Fidèle Maessens, 55 ans, demeurant rue de Beaurewaert, par suite d'une glissade perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol. Il fut examiné par le docteur Leplat qui le fit admettre à l'hopital pour luxation de l'épaule droite. Son état n'est pas grave.

Sociétés et Comités

UNION DES ARTISANS. — L'Union des Artisans de la Région du Nord (U.A.R.N.), section de Roubaix et environs organise, le jeudi 17 juillet, de 17 à 19 h. et le samedi 19, de 18 à 20 h., une permanence à son siège 13, rue du Pays. Les artisans et artisanes pourront obtenir tous renseignements sur la législation actuelle.

En outre les artisans maçons, cimentiers, carreleurs et plafonneurs pourront retirer leur série de prix. Le Secrétaire remettra les brochures sur les sujets suivants :

Approvisionnement des artisans du vêtement en articles textiles, la carte du vêtement, barème complet des points, allocation supplémentaire aux salariés.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean-Pierre Cirez, 18 rue d'Amsterdam, né à la maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Marceline Carbon, avenue Roger Salengro, 151 ; Geneviève Sevin, rue Ingres, 15 ; Joëlle Ketelers, rue de l'Amiral Courbet, 21 ; Michèle Vandamme, rue de Lannoy, 389, né à la clinique maternelle de La Fraternité, avenue Julien Lagache, 20 ; Monique Delaby, rue Rollin, 2.

Décès : Gabrielle Turtelboom, 73 ans ; Albert Seys, 60 ans ; Claire Decuypère, 57 ans, épouse Vanderveiden ; Emile Delemasure, 60 ans.

WATTRELOS

La foudre occasionne des dégâts

Au cours du violent orage qui s'est déchaîné samedi vers 22 heures, la foudre a cause quelques dégâts.

Elle est tombée la première fois sur l'habitation de M. Achille Decuyper, rue Henri Briffaut, impasse Delcroix, faisant quelques dégâts au plafond et aux fenêtres de la façade.

La foudre est tombée une seconde fois sur une maison dans la rue des Trois Pierres où elle provoqua un début d'incendie, qui fut rapidement maîtrisé.

Enfin, pour la troisième fois, la foudre est tombée sur une maison de la rue de l'Espierre où elle détruisit complètement l'installation électrique. Il n'y a, heureusement, pas d'accident de personne à déplorer.

Secours National

Les personnes assistées par le Secours National qui auront à venir toucher des vivres, sont invitées à se munir d'un récipient pour la confiture, car celle qu'il vient de recevoir n'est plus en pots mais en seaux. Celles qui, au deuxième tour de distribution, n'en ont pas eu, peuvent se représenter pour la toucher.

Pour les familles nécessiteuses. — La Commission du Secours aux familles nécessiteuses vient de recevoir des chefs du secteur 9 (Baillerie et rue Jules-Guesde) la somme de 2.350 francs, produit d'une journée de jeux organisés au profit du Comité d'aide aux prisonniers et du Secours National. En félicitant les organisateurs de leur généreuse initiative, elle leur adresse ses plus vifs remerciements.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

WASQUEHAL

LES MEFAITS DE L'ORAGE

DEUX INCENDIES RUE DU MOLINEL

Au cours de l'orage de samedi soir, la foudre s'est abattue, vers 20 h. 30, rue du Molinel, au lieu dit le Chateau Blanc.

Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Emile Lorthiois, maraîcher, 23 ans, rue du Molinel. Il avait débuté dans la cuisine et les secours immédiats entrepris par le maraîcher et sa famille permirent de l'éteindre rapidement à l'aide de plusieurs lances servant à arroser les cultures. Néanmoins, le feu a fait des dégâts au poste de T. S. F. et à quelques objets mobiliers. Ils sont évalués à quelques milliers de francs. Il y a assurance.

Au même moment, la foudre est également tombée sur le chateau Dupire où un commencement d'incendie s'est également déclaré. Le feu a rapidement été enrayé par M. Clément Dupire. Les dégâts sont peu importants. Les sapeurs-pompiers n'eurent pas à intervenir.

LE RAVITAILLEMENT

DISTRIBUTION DES TICKETS POUR LA PERIODE DU 21 JUILLET AU 17 AOUT

Au service de ravitaillement, la distribution des tickets de pain, viande, matières grasses pour la période du 21 juillet au 17 août, ainsi que la remise des tickets de savon et de sucre pour les enfants de 1 à 2 ans et de tickets supplémentaires de sucre pour les enfants de 2 à 3 ans, aura lieu dans l'ordre suivant :

Pour le Centre, salle des fêtes, rue Jean Macé, mercredi 16 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., pour les numéros 1 à 750 ; jeudi 17, aux mêmes heures pour les numéros 751 à 1775 et vendredi 18 juillet, aux mêmes heures, de 1776 à la fin.

Pour le Capreau, salle annexe, rue de Roubaix, mercredi 16 juillet de 9 à 12 et de 14 à 18 heures, de 1 à 600 ; jeudi 17, aux mêmes heures de 601 à 1200 et vendredi 18 juillet aux mêmes heures, de 1201 à la fin.

Se munir de la petite carte de ravitaillement et du livret de famille, pour les enfants de 0 à 3 ans.

Les personnes ayant des changements à faire effectuer, devront se présenter, aussi bien pour le Capreau que pour le Centre, à la salle des fêtes, rue Jean Macé, le samedi 19 juillet, aux heures habituelles.

UN OUVRIER BLESSÉ EN TOMBANT D'UN CAMION AUTOMOBILE

M. Léon Tanghe, 27 ans, habitant 22, rue Paul Lafargue, à Fiers-Lille, est tombé d'un camion auto chargé de scories. Relevé aussitôt par les témoins de l'accident, le blessé qui portait des plaies au front et à la joue droite nécessitant des sutures, fut transporté en toute hâte chez M. le Docteur Darras, rue de la Gare, à Croix où il reçut les soins que nécessitait son état.

M. Tanghe qui perdait du sang en abondance fut ensuite reconduit à son domicile où il devra observer un repos de trois semaines environ.

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement des allocations de chômage et des secours aux familles privées de ressources aura lieu vendredi 18 juillet, de 9 à 11 h., salle des fêtes, rue de Roubaix pour le Capreau et de 14 à 16 heures, salle des fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre.

Les réclamations relatives au paiement ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au bureau municipal de placement 16, rue des Lilas (quartier Pharos).

AVIS AUX FAMILLES DES MILITAIRES ET CIVILS DISPARUS

Le service de la Croix-Rouge française a été chargé de recueillir auprès des maires et des familles, les noms des militaires et civils disparus depuis le début des hostilités. Les familles comptant un membre disparu sont donc invitées à se présenter à la mairie (5e guichet) afin de pouvoir orienter les recherches.

Le B.S.N. à l'Union Sportive. — La clôture des engagements des jeunes gens et des membres des sociétés locales et des clubs des communes voisines, désirant subir les épreuves du brevet sportif national est fixé à dimanche prochain 20 juillet. Les inscriptions seront encore reçues durant toute la semaine courante au siège de l'U.S.W., Café de la Terrasse, au siège de l'A.S.W., 51, rue Delerue et pour les membres de l'Espérance, chez M. Schweitzer, 16, place Fénelon.

HALLUIN

CONCOURS DES JARDINS OUVRIERS DU « COIN DE TERRE HALLUINOIS »

Le « Coin de Terre Halluinois » organise, pendant ce mois de juillet, pour les trois sections d'Haluin, un grand concours doté des jeux ci-après :

Un prix d'excellence de 100 fr. avec diplôme de la Fédération :

Dix prix de 50 fr. avec diplôme ;
Vingt seconds prix de 40 francs ;
Trente troisièmes prix de 30 fr. ;
Quarante accessits de 20 francs.

Pour participer à ce concours, il suffit d'être membre actif de la société et cultiver un jardin loti par l'association.

La cotisation portera principalement sur la propreté des allées et des jardins, les difficultés d'exploitation, l'aménagement de la culture, la disposition des semis et plants et leurs variétés.

Le jury, composé d'horticulteurs de la région, rendra visite aux jardins à une date non déterminée d'avance.

LES MEFAITS DE L'ORAGE

Le violent orage qui a sévi ces jours-ci sur notre région a fait quelques dégâts en ville.

On signale, en effet, que la foudre est tombée sur une grande cheminée, rue Pasteur, la détériorant en partie.

D'autre part, au Colbras, la grêle a endommagé quelques cultures.

Aux chômeurs non secourus. — Ceux-ci sont informés qu'il est dans leur intérêt de se faire inscrire au bureau de placement, 64, rue de Lille, à Halluin, en vue d'obtenir soit un emploi, soit la gratuite des cotisations aux assurances sociales.

Contributions indirectes. — La perception des taxes à la production sur les transactions et diverses aura lieu à la mairie (salle de la Caisse d'épargne), jeudi 17, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les noms commençant par les lettres A à M ; vendredi 18, mêmes heures, pour les autres.

RONCQ

ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Le paiement des allocations de chômage aura lieu au bureau de chômage jeudi 17 juillet 1941, de 9 à 9 h. 30 (période du 1er au 15 juillet 1941). Le pointage des chômeurs n'émargeant pas se fera de 9 à 9 h. 30 également.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Le paiement des secours aux familles nécessiteuses aura lieu au bureau de chômage jeudi 17 juillet, de 10 à 10 h. 30 (période du 1er au 15 juillet).

PERCEPTION DES TAXES A LA PRODUCTION SUR LES TRANSACTIONS ET AUTRES

La perception de ces taxes aura lieu demain mardi 15 juillet, de 9 à 11 h., au débit Suin, Grand Place, pour les redevables dont les noms commencent par les lettres A à L et mercredi 16 juillet, mêmes lieu et heures, pour les autres.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.55) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

La clinique payante de l'hôpital de Tourcoing sera inaugurée Jeudi

L'hôpital de Tourcoing ne possédait pas, jusqu'à ce jour, de clinique payante et cette lacune va enfin être comblée.

La question n'avait pas manqué de retenir l'attention de nos édiles depuis déjà bien longtemps, mais les hommes proposent et les budgets disposent...

Et ce n'est qu'en mars 1938 que le Conseil Municipal put prendre une délibération envisageant la transformation d'un pavillon situé en bordure de l'avenue Millet, en clinique payante.

Le pavillon qui a été aménagé en clinique. (Ph. Archives)

Le rapport sur cette question était éloquent et voici, notamment, comment il présentait la situation :

« Alors que le service chirurgical a augmenté dans de très fortes proportions, nos moyens n'ont pas suivi.

Pour les femmes nous ne disposons que de 3 chambres à 1 lit et d'une chambre à 2 lits. La disposition de ces chambres est désolante ; elles sont situées de telle façon que le repos du malade est constamment troublé. En effet, elles ont dans leurs environs immédiats, les W.-C. dont les chasses d'eau fonctionnent de jour et de nuit ; l'ascenseur qui, par son état de vétusté, est loin d'être silencieux. Enfin, la tribune de la chapelle, où les religieuses chantent les Offices. D'autre part elles sont séparées par de simples cloisons de bois et sont dépourvues de lavabos alimentés en eau chaude et eau froide.

Pour ajouter encore à ces désagréments, les malades pensionnaires voient par la porte obligatoirement ouverte de leur chamore, toutes les allées et venues dans le couloir qui relie deux grands dortoirs de la chirurgie femmes ; les jours de visites, c'est le défilé ininterrompu des visiteurs dont les pensionnaires doivent supporter les regards indiscrets, et les autres jours, ce qui n'est pas moins pénible, elles assistent au passage des chariots conduisant les malades à la salle d'opérations ou en ramenant d'autres.

Chez les hommes ou nous n'avons guère que 3 chambres à 1 lit et une chambre à 3 lits, la situation est un peu moins necevante mais laisse aussi beaucoup à désirer.

Les chambres ne sont accessibles que par un vestibule sombre ; de plus, les visiteurs avant d'y arriver, empruntent un couloir d'où l'on peut découvrir toute la grande salle des opérés, et pour peu qu'il s'agisse de personnes sensibles, ce spectacle leur cause un surcroit de tristesse.

Il faut observer que pour toutes les chambres c'est le même personnel servant que pour les salles communes. Ces chambres sont souvent occupées par des blessés graves qu'il faut isoler, bien qu'ils ne soient pas pensionnaires... »

C'est le projet de Mars 1938 qui vient d'être mené à bien, et dans le pavilon qui abritait la sauvegarde et le service d'oto-rhino-laryngologie, agrandi et transformé, la nouvelle clinique offre ses salles et son installation modernes.

Voilà une réalisation attendue et qui fait honneur à nos édiles.

B.

A LILLE

L'Horaire des cours de la Société Municipale de Gymnastique et d'Éducation Physique

A l'historique de la Société Municipale de Gymnastique et d'Education physique, nous voulons aujourd'hui annexer l'horaire des cours institués.

Salles et terrains de jeux

La Ville de Lille, pour les enfants des écoles, la Société Municipale et les œuvres postscolaires, dispose des salles suivantes :

a) Salles pourvues d'une installation plus ou moins complète d'appareils : 1. Gymnase de l'école Rollin ; 2. Gymnase du groupe scolaire Léon Trulin-Albert Samain ; 3. Gymnase du groupe scolaire Descartes-Montesquieu ; 4. Gymnase de la rue Cabanis ; 5. Gymnase de la place Sébastopol ; 6. Gymnase de l'Ecole Primaire Supérieure Jean Macé ; 7. Gymnase central de l'Hôtel de Ville ; 8. Gymnase Institut Denis Diderot.

M. Paul DEHOVE
Maire
Président d'Honneur

b) Salles ou locaux pouvant abriter les exercices en cas de mauvais temps : 1. Salle de l'école Michelet, rue Fabricy ; 2. Gymnase du groupe scolaire Marcel Sembat-Anatole France ; 3. Salle du groupe scolaire Mme Campan-Lakanal ; 4. Gymnase du groupe scolaire Aristide-Briand-Ferdinand Buisson ; 5. Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux.

Terrains de jeux : Huit terrains de jeux comprenant des terrains de football, de basket-ball, des tennis, des lavabos, vestiaires, etc., sont mis à la disposition des enfants des écoles, des sociétés sportives, des camps de vacances et du jeudi, de la Société Municipale de Gymnastique et d'Education physique.

1. Terrain municipal de jeux de l'Arbrisseau ; 2. Terrain municipal de jeux de la Porte de Canteleu ; 3. Terrain municipal de jeux de la Porte de Douai ; 4. Terrain municipal de jeux du Chevalier Français ; 5 et 6. Terrains municipaux de jeux du Bois de la Deûle ; 7. Terrain municipal de jeux de la rue Eugene-Jacquet ; 8. Stade municipal aménagé à l'Hôtel de Ville.

Le fonctionnement des cours de la « Municipale »

Le fonctionnement des cours de « la Municipale » est maintenant assuré de la façon suivante, sous la direction générale de M. Gustave Deconninck, directeur du Service municipal d'éducation physique.

I. — GYMNASTIQUE ET ÉDUCATION PHYSIQUE

a) *Jeunes filles.* — *Ecole Baggio*, 11, rue Racine (professeur M. Gustave Deconninck), le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et le dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Gymnase de l'Hôtel de Ville (professeur M. Raymond Du Bois), le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et le dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Ecole Descartes, rue Guillaume-Werniers (professeur Mme Bulckaen-Noulet), le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et le dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Groupe scolaire A. Briand-F. Buisson, à l'Epi de Soil (professeur M. René Blaise), le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et le dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Groupe scolaire L. Trulin-A. Samain, rue Verhaeren (professeur Mme Lecompte-Delhaye), le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. et le dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30.

b) *Cadettes* (moins de 15 ans). — *Ecole Baggio*, 11, rue Racine (professeur M. G. Deconinck), le samedi de 17 h. à 18 h. 30.

Gymnase de l'Hôtel de Ville (professeur, M. Du Bois), le samedi de 17 h. à 18 h. 30.

Ecole Descartes, rue Guillaume-Werniers (professeur, Mme Bulckaen-Noulet), le samedi de 17 h. à 18 h. 30.

Groupe scolaire A. Briand-F. Buisson, à l'Epi de Soil (professeur, M. R. Blaise), le samedi de 17 h. à 18 h. 30.

Groupe scolaire L. Trulin-A. Samain, rue Verhaeren (professeur, Mme Lecompte-Delhaye), le samedi de 17 h. à 18 h. 30.

Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux, rue du Faubourg d'Arras (professeur, Mlle Fernande Lesoin), les mardis et samedis de 17 h. à 18 h. 30.

Groupe scolaire A. France-M. Sembat, rue Alph.-Leroy (Buisson), (professeur, Mlle Gisèle Breyne), les mardis et samedis de 17 h. 30 à 19 h.

c) *Jeunes gens.* — *Ecole Rollin*, rue Louis-Faure (professeurs, MM. Eugène Pollet et Alfred Evrard), les mardis et vendredis de 19 h. à 20 h. 30.

Gymnase Cabanis, rue Cabanis (professeur, M. Prosper Van Craenen-Broack, adjoint M. Trédez), les mardis et vendredis de 19 h. à 20 h. 30.

d) *Cadets* (moins de 15 ans). — *Groupe scolaire L. Trulin-A. Samain*, rue Verhaeren (prosseur, M. Georges Horrie), les mardis et vendredis, de 18 h. 30 à 20 h.

M. Maurice PLANQUE
Secrétaire Général de la Mairie
Président

Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux, rue du Faubourg d'Arras (professeur M. René Blaise), les lundis et vendredis de 18 h. 30 à 20 h.

Groupe scolaire A. France-M. Sembat, rue Alph.-Leroy (Buisson), (professeur, M. Charles Deleplace), les lundis et vendredis de 17 h. à 18 h. 30.

Groupe scolaire A. Briand-F. Buisson, à l'Epi de Soil (professeur, M. R. Blaise), les mardis et jeudis de 18 h. 30 à 20 h.

II. — ESCRIME

a) *Jeunes filles.* — *Gymnase de l'Hôtel de Ville* (professeur Mme Deconinck-Dupont), les mardis et vendredis de 18 h. 30 à 20 h.

b) *Jeunes Gens.* — *Gymnase de l'Hôtel de Ville* (professeur M. Noël Deconinck), les lundis et jeudis de 18 h. 30 à 20 h.

III. — ATHLÉTISME

Jeunes gens. — *Stade de la Porte Louis XIV* (professeur, M. Vandenabelle) le dimanche de 10 h. à 12 h.

IV. — CAMPING ET PLEIN AIR

a) *Jeunes gens et cadets à partir de 8 ans.* — *Château Lemoine*, rue Eugène-Jacquet (moniteur, M. Berthe), le dimanche de 14 h. à 19 h.

b) *Jeunes filles et cadettes à partir de 8 ans.* — *Château Lemoine*, rue Eugène-Jacquet (monitrices, Mme Berthe et Mlle Rudesky), de 14 h. à 19 h.

Les inscriptions sont reçues dans chaque centre ; le meilleur accueil est réservé à toutes et à tous.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ARRESTATIONS POUR DISTRIBUTIONS DE TRACTS COMMUNISTES

Ont été déférés au Parquet : Kennedy Roger, 20 ans, demeurant à Lille, rue d'Iéna, 201 ; Froissant Pierre, 20 ans, domicilié avenue Verhaeren, pavillon 1, appartement 7, lesquels ont été surpris au cours de la nuit du 11 au 12, alors qu'ils collaient des tracts à tendance communiste, rue de Loos.

Froissant a reconnu que c'était lui qui avait procuré des tracts à Kennedy, mais il n'a pas fait connaître leur provenance.

VOLEURS DE BOUTEILLES

Ont été arrêtés : Ferneina Yvonne, 19 ans ; Wybierala Cécilia, 20 ans, toutes deux femmes de ménage, pour vol d'une centaine de bouteilles à vin vides, au préjudice de M. Nicodème Georges, 105, rue Royale, immeuble dans lequel elles travaillaient comme femmes de ménage.

— En outre, Mohamed Ben Saïd, 32 ans, sans profession ni domicile fixe, pour mendicité et vagabondage, rue de Paris, a été appréhendé.

PLAINTES POUR VOLS DE PORTEFEUILLES, D'UNE MONTRE, D'UN VÉLO

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

M. Toussaint Arthur, garçon limonadier, logeant à l'Hôtel Bellevue, rue Jean Roisin, pour vol d'un portefeuille contenant 1.700 fr., commis le 12, dans le vestiaire de l'établissement où il travaille.

— Mlle Vanuxem Madeleine, officière au Café Jean, demeurant place Nouvelle Aventure, 26, pour vol d'une montre en chromé, valant 700 fr., commis le 9 courant, entre 18 et 23 heures, dans l'un des casiers de l'office où elle travaille.

— M. Becquet Louis, avenue de l'Hippodrome, 335, à Lambersart, pour vol d'une bicyclette, estimée 1.300 fr., commis hier, vers 11 heures, rue Nationale.

— M. Delsalle Raymond, plombier, demeurant avenue d'Hailly, à Loos, pour vol d'un portefeuille, commis hier, entre 8 et 12 h. 30, dans une chambre du n° 78, rue de Turenne, où il installait une salle de bain. Préjudice : 100 francs.

FLAGRANT DÉLIT DE VOL

Samedi, à 17 h., les nommés Derache Pierre, 20 ans, demeurant rue du Calvaire, 29, et Flinois Emile, 20 ans, rue de la Paix d'Utrecht, 28, ont été surpris en flagrant délit de vol d'objets divers à « Monoprix », rue de Béthune. Ils avaient également sur eux d'autres objets provenant de « Prisunic », rue Nationale. Le tout est évalué 200 fr. Ils seront déférés au Parquet aujourd'hui.

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Résultats des Concours de fin d'année

PIANO SUPÉRIEUR

Professeurs : M. Maurice Amour et Mme Quinsac-Verdier.

1er Prix à l'unanimité (ex æquo). — Bollen Gaston (cl. Amour), Vervinck Jacqueline (cl. Quinsac-Verdier).

1er Prix. — Roussel Jacqueline, Desouter Madeleine, Briatte Thérèse (cl. Quinsac-Verdier), Lambert Michèle, Coly Christiane (cl. Amour), Vanthorhoudt Paulette (cl. Quinsac-Verdier).

2e Prix à l'unanimité. — Berquinot Jean, Chaub Jules, Barbez Jacqueline (cl. Amour).

2e Prix. — Guiselin Suzanne, Lhoest Odette (cl. Quinsac-Verdier).

1er Accessit à l'unanimité. — Romangin Georgette (cl. Quinsac-Verdier), Kœhl Jean (cl. Amour).

1er Accessit. — Matthys Claudine, Prévot Odette (cl. Quinsac-Verdier), Molin Marcelle (cl. Amour), Barre Léone (cl. Quinsac-Verdier), Desmet Josette (cl. Amour), Demeestère Raymond (cl. Quinsac-Verdier).

Rappel de 1er Accessit. — Samain Cécile (cl. Amour).

2e Accessit. — Derolez Fernande, Witte Josette (cl. Quinsac-Verdier), Hoden Jeannine (cl. Amour).

HAUTBOIS

Prof. intérimaire : M. Laigre

2e Prix à l'unanimité. — Woestyn Paul, Delobel Arthur.

2e Prix. — Balcaen André.

1er Accessit à l'unanimité. — Callant Charles.

BASSON

Prof. intérimaire : M. Laigre

1er Prix. — Desmaitre Maurice.

2e Prix à l'unanimité. — Hrasko Joseph.

2e Accessit à l'unanimité. — Parent André.

2e Accessit. — Deneuville Jean.

FLUTE

Professeur : M. Bouillard

1er Prix à l'unanimité. — Dallenne Paul.

1er Prix. — Hu Rina.

2e Accessit. — Deletombe Etienne.

CLARINETTE

Professeur : M. Capelle

1er Prix à l'unanimité. — Barras Henri.

1er Prix. — Mahiette Lucien, Barbry Henri, Marchand Charles.

2e Prix à l'unanimité. — Ronse Roland.

1er Accessit. — Tailliez Roger, Dubois Paul.

2e Accessit. — Boninque Roger, Fauvergue Roger, Monnier Roland.

1re Mention à l'unanimité. — Depriester Noël.

1re Mention. — Vanden Bil Alfred, Dubois Georges.

2e Mention. — Matthys Claudine.

SAXOPHONE

Professeur : M. Capelle

1er Prix à l'unanimité. — Bourlet Maurice, Ansart Roger.

1er Prix. — Dubois Paul, Koza Aron.

2e Prix à l'unanimité. — Parent André.

2e Prix. — Druon Marcel.

1er Accessit. — Caulier René, Dharancy Edmond.

PRIX DE LA VIANDE EN CHEVILLE

En accord avec le Comité de gestion du Centre d'abatage de Lille, M. Paul Dehove, maire à l'honneur de faire connaitre que le prix moyen en cheville du kilo de viande pendant la semaine du 5 au 11 juillet 1941 a été de : bovins, quelques bêtes exceptionnelles, 22 fr., extra, 21 fr., 1re qualité, 21 fr. 90 ; agneaux, 1re qualité, 32 fr. ; brebis, 1re qualité, 25 fr. 60 ; porc, 1re qualité, 30 fr., 2e qualité, 28 fr. 50, 3e qualité, 25 fr. ; octroi compris.

LES ARTISTES ET L'ENTR'AIDE SOCIALE

M. Paul Dehove, Maire avait mis le Théâtre Sébastopol à la disposition de M. Bertal, l'artiste lillois bien connu, afin que celui-ci puisse lancer la revue créée et réalisée par des artistes locaux : « Elle est au Nord ».

Aux termes des accords intervenus à cette occasion, M. Bertal devait verser, au Comité d'Entr'aide, 500 fr. pour chacune des représentations effectuées. En conformité de ses engagements, M. Bertal est venu remettre au Maire de Lille 6.500 fr. destinés aux œuvres du Comité d'Entr'aide.

Le Maire de Lille a exprimé à M. Bertal ses vifs remerciements pour la participation qu'il a voulu ainsi apporter aux œuvres de solidarité ouvertes par l'Administration Municipale et il a souligné combien, dans les heures douloureuses que connaissent les habitants des secteurs de notre ville particulièrement atteints par les bombardements anglais, le concours qu'il apporte revêt une importance et une valeur particulières.

SAINT-ANDRÉ

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires aura lieu à la Mairie, le mercredi 16 juillet, de 9 h. à 11 h. 30, dans l'ordre habituel.

Allocations de chômage. — Le paiement des allocations aux travailleurs sans emploi aura lieu à la Mairie, le mercredi 16 juillet, de 14 h. 30 à 15 heures.

Secours aux familles privées de ressources. — Le paiement des secours aux familles privées de ressources aura lieu à la Mairie, le mercredi 16 juillet, de 15 à 15 h. 30.

LAMBERSART

AVIS AUX CHOMEURS

Le paiement des secours aux chômeurs (hommes et femmes) pour la période du 1er au 15 juillet, aura lieu le mercredi 16, à l'ancienne mairie, avenue de l'Hippodrome, savoir :

Femmes, de 2.001 à 2.502, de 9 à 10 h. ; hommes, de 1 à 818, de 10 h. à 10 h. 30.

LOMME

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement du coupon N° 1 de la première quinzaine de juillet aura lieu :

Mercredi 16 juillet : A 8 h., de 1 à 80 ; de 10 h. à 11 h. 30, de 81 à 250 ; à 14 h., de 251 à 450 ; de 16 h. à 17 h. 30, de 451 à 700.

Jeudi 17 : A 8 h., de 701 à 900 ; de 10 h. à 11 h. 30, de 901 à 1250 ; à 14 h., de 1251 à 1500 ; de 16 h. à 17 h. 30, de 1501 à la fin.

LOOS

Distribution des tickets de ravitaillement

Le maire informe la population que la distribution des feuilles de tickets pour la période du 21 juillet au 17 août aura lieu les vendredi et samedi 18 et 19 prochain, à la Maison des Œuvres, dans l'ordre suivant :

Vendredi 18 juillet : de 9 à 10 h. 1 à 330 ; de 10 à 11 h., 331 à 660 ; de 11 à 12 h., 661 à 1.000 ; de 14 à 15 h., 1.001 à 1.330 ; de 15 à 16 h., 1.331 à 1.660 ; de 16 à 17 h., 1.661 à 2.000.

Samedi 19 : de 9 à 10 h., 2.001 à 2.330 ; de 10 à 11 h., 2.331 à 2.660 ; de 11 à 12 h., 2.661 à 3.000 ; de 14 à 15 h., 3.001 à 3.330 ; de 15 à 16 h., 3.331 à 3.660 ; de 16 à 17 h., 3.661 à la fin.

Il est recommandé de procéder à la vérification des feuilles de tickets lors de la remise car aucune réclamation ne sera admise après la distribution.

La remise des feuilles de tickets se fera sur présentation obligatoire de la carte de rationnement.

Défense passive

Le Maire de Loos, directeur urbain de la Défense passive, recommande instamment aux habitants de regagner rapidement leur maison pour s'y réfugier dans la cave ou de pénétrer dans l'abri le plus proche dès le déclenchement de l'alerte par les sirènes ou par les tirs de D.C.A.

Il rappelle, d'autre part, que du coucher au lever du soleil l'obscurcissement des lumières doit être total.

A ce sujet des contraventions seront dressées aux délinquants.

Par ailleurs il informe la population que dès ce jour la sirène installée au beffroi de l'Hôtel de Ville est remise en service et fonctionne dans les conditions suivantes :

Pour les alertes de Défense passive : Emission de 10 sons miaulés ; Signal de fin d'alerte : Son prolongé.

Pour les incendies, un signal spécial comportant 3 sons miaulés sera émis pour alerter uniquement les sapeurs-pompiers du service municipal d'incendie.

POINTAGE DES CHOMEURS

M. Maurice Lejour, maire, fait connaître que le pointage des chômeurs pour la semaine du 14 au 19 juillet aura lieu à la Maison d'Œuvres, rue Roger-Salengro, dans l'ordre ci-après :

Jeudi 17, de 14 h. à 15 h. 30 ; vendredi 18, de 9 à 11 heures.

Il est rappelé qu'en application des instructions de M. l'Inspecteur divisionnaire du travail, tous les chômeurs, hommes et femmes, âgés de moins de 60 ans, c'est-à-dire nés en 1882 devront assister au pointage qui aura lieu le mercredi 16, de 9 h. 30 à 10 h. 30, par les soins d'un contrôleur de la main-d'œuvre.

Il est précisé que toute absence non motivée entraînera la radiation d'office.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont informés que la remise des certificats trimestriels pour le troisième trimestre 1941 se fera à la Maison d'Œuvres, aux jours et heures ci-après :

Mardi 15 juillet : de 9 h. à 11 h. 30, 1 à 400 ; de 14 h. à 17 h. 30, 401 à 800.

Mercredi 16 : de 9 h. à 11 h. 30, 801 à 1.200 ; de 14 h. à 17 h. 30, 1.201 à la fin.

Se munir de la carte jaune et du livret de famille.

Avis aux chômeurs. — M. Maurice Lejour, maire, informe les chômeurs bénéficiaires des secours ainsi que ceux ayant profité des secours pendant le deuxième trimestre 1941, qu'en application des instructions reçues de M. le Directeur des Assurances sociales et de M. l'Inspecteur divisionnaire du travail, en vue de réserver leurs droits aux prescriptions maladie et éventuellement à l'assurance vieillesse, qu'ils doivent déposer de toute urgence et avant le 18 juillet, à la mairie, bureau 6, chômage, le feuillet du deuxième trimesire 1941 pour régularisation.

En raison de l'importance de cette question, il invite les intéressés à se conformer de toute urgence à